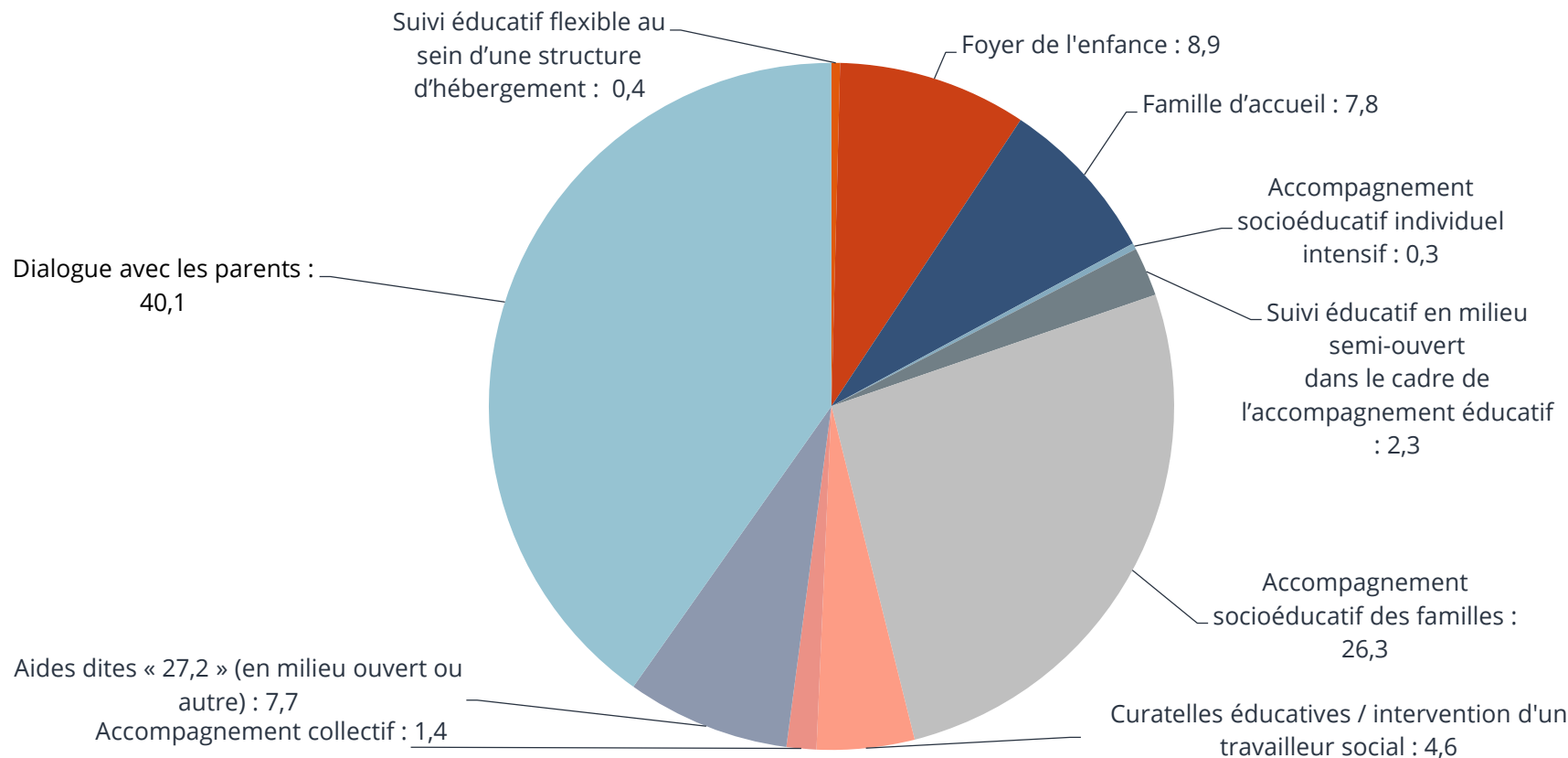


2.3.4 Répartition quantitative des actions éducatives

**Nombre de mineurs pris en charge (art. 27 SGB VIII) par type de mesure
(2021; somme des prestations en cours et achevées; part en % ; N = 1 002 844)**



Source : Office fédéral allemand de la statistique : statistiques de l'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse – aide éducative, aide à l'intégration, aide aux jeunes majeurs 2021 ; nos propres calculs.